



KAREN NABETH Conseillère municipale indépendante

BILAN DE MON MANDAT D'ADJOINTE AU MAIRE

Que de satisfaction d'avoir été élue en juillet 2020 et nommée 2^{ème} maire adjointe avec les délégations enfance jeunesse, vie locale et évènementiel.

Le 29 novembre 2021 mon destin d'élue aura été brutalement interrompu par l'action stupide du maire. A date d'anniversaire, il me paraît donc nécessaire d'exposer la rétrospective de mes projets sur ces périmètres.

Avec **Seynabou Diop, élue EPS**, (notre maire l'a poussée vers la sortie dès le premier mois du mandat), nous avons élaboré un programme précis mettant en avant l'éducation, le handicap à l'école, la culture, le sport, une vie associative dynamique et rayonnante ainsi qu'une animation locale inédite permettant à tous les santenois(es) de se retrouver dans la convivialité.

Préoccupons-nous donc de ce qu'il s'est passé sur Santeny et des projets que j'ai réalisés **en pleine période de pandémie** au service des santenois jusqu'à la fin octobre 2021 :

- **La mise en place** de la navette scolaire permettant d'alléger la circulation
- **La mise en place** de l'anglais dès la maternelle
- **La mise en place** de la mutualisation de l'ouverture du centre de loisirs au mois d'Août avec Marolles
- **La sécurisation** avec l'encerclement de --**Nous atteignons la limite autorisée par la mairie : 244 mots maximum dans cette tribune**--

Bridier, museler, voici la nouvelle politique de ce Maire qui pendant 6 ans a eu la liberté d'expression qu'il souhaitait.

La suite de l'article sur Facebook : <https://www.facebook.com/KarenNabeth>